



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AU CHANCELIER DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,
M. KONRAD ADENAUER***

Vendredi 22 janvier 1960

C'est avec une vive satisfaction que Nous vous souhaitons la bienvenue en vous accueillant ici joyeusement dans Notre demeure. Nous sommes heureux de Nous unir à l'admiration générale de votre peuple pour la fraîche et vigoureuse activité avec laquelle vous continuez à vous consacrer aux hautes fonctions de votre noble charge.

En vous, Monsieur le Chancelier, et dans votre distinguée et religieuse famille, il nous plaît à découvrir un trait de la bonne Providence du ciel, qui récompense les mérites d'une vie traversée par de dures épreuves, supportées avec un esprit conscient et élevé.

Mais par delà l'horizon familial si doux, Nous saluons en votre personne le généreux peuple allemand tout entier.

La succession de trente années de service de la sainte Église dans différents pays Nous a conduit en Allemagne, comme notre Prédécesseur immédiat, [Pie XII](#), de vénérée mémoire ; mais l'affection paternelle qui Nous lie à Notre chère nation va de pair avec les bons souvenirs que Nous conservons des régions visitées, de la connaissance et de l'amitié des personnes formant Notre entourage, ainsi que de l'histoire dont Nous savons tous les détails. Notre pensée va en ce moment aux vieilles cités riches de charmes naturels et artistiques et plus encore de souvenirs chrétiens, qui témoignent de la foi de nos pères : imposantes et majestueuses cathédrales et sévères monuments d'une glorieuse civilisation, de la foi professée au cours de très rudes épreuves, même en ces dernières décennies, par les générations plus rapprochées.

Les regards se tournent avec une sereine espérance vers les populations actives, douées de tant d'intelligence, de volonté et de cœur et vers tout ce qui, dans le domaine des arts et des sciences

leur vaut de si grands honneurs. Nous sommes heureux, en outre, de signaler que les bonnes relations établies entre la République fédérale allemande et le Saint-Siège sont un gage de prospère activité et de concorde effective. Nous n'ignorons pas qu'à cette bonne harmonie de rapports entre le Saint-Siège et la République fédérale ont efficacement contribué la fidélité, la dignité, le patriotisme des catholiques allemands, dont la foi consciente et ardente bien connue, s'emploie au soulagement de tant de souffrances, même en dehors des frontières de leur patrie et se manifeste par la participation à la vie de l'Église, sous la direction de zélés et vigilants évêques.

Nous formons des vœux paternels pour le très cher peuple d'Allemagne, en souhaitant un avenir toujours plus prospère dans une féconde collaboration telle qu'elle peut naître de la bonne volonté de chacun de ses fils et de la résolution de servir généreusement – dans un esprit de justice et de charité – les plus hauts idéals de civilisation et de paix.

Nous implorons de la bonté du Seigneur les plus précieuses grâces et consolations pour la noble nation allemande, et, en gage des faveurs demandées et comme nouvelle preuve de Notre bienveillance, veuillez recevoir, Monsieur le Chancelier, pour vous et pour votre famille, la Bénédiction apostolique que Nous étendons aussi à tous les chers fils de l'Allemagne.

**L'Osservatore Romano. Édition hebdomadaire en langue française, n°6 p.1.*

La Documentation catholique n°1322, col.224-225.